



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural



*Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve
Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé*

SAED/DAM

DIRECTION AUTONOME DE
MAINTENANCE DES
INFRASTRUCTURES
HYDROAGRIQUES (DAM)



CREATION DE LA DAM

- Historique

- L'agriculture irriguée a été et demeure un axe majeur dans le développement économique et social de la VFS.
- L'Etat, à travers la SAED, a réalisé d'importants programmes HA (périmètres irrigués, infrastructures structurantes, ouvrages de maîtrise d'eau, pistes, digues de protection, ...).
- La SAED –M.O.D- a assuré depuis 1965, sur financement exclusif de l'Etat, la gestion et La maintenance des aménagements IHA réalisées dans VFS.
- Le désengagement de l'Etat de la gestion et de l'entretien des périmètres irrigués publics à partir de 1987, a conduit au transfert de ces opérations aux usagers.
- Par contre, les aménagements structurants (digues de protection, pistes d'accès, axes hydrauliques principaux, émissaires de drainage, ...) relèvent de la responsabilité technique et financière de l'Etat à travers la SAED, pour leur réalisation et leur entretien en parfait état de fonctionnement

CREATION DE LA DAM

- **Historique**

Dans le souci d'une meilleure prise en charge de la problématique de la maintenance des IHA, le Gouvernement du Sénégal et ses partenaires au développement ont adopté en 1997 un plan d'actions qui a retenu parmi ses priorités, l'urgence et la nécessité de mettre en œuvre une politique et un dispositif appropriés de maintenance des IHA.

- ❑ Création d'une Division Autonome de Maintenance des IHA en 1998 qui est devenue une Direction en 2002.
- ❑ Lancement en 1999, de l'étude pour la mise en place d'un fonds de maintenance des IHA dans la Vallée du Fleuve Sénégal.
- Ainsi, la mise en place des fonds de maintenance des IHA est intervenue en 2003.

MISSION ET ACTIVITES DE LA DAM

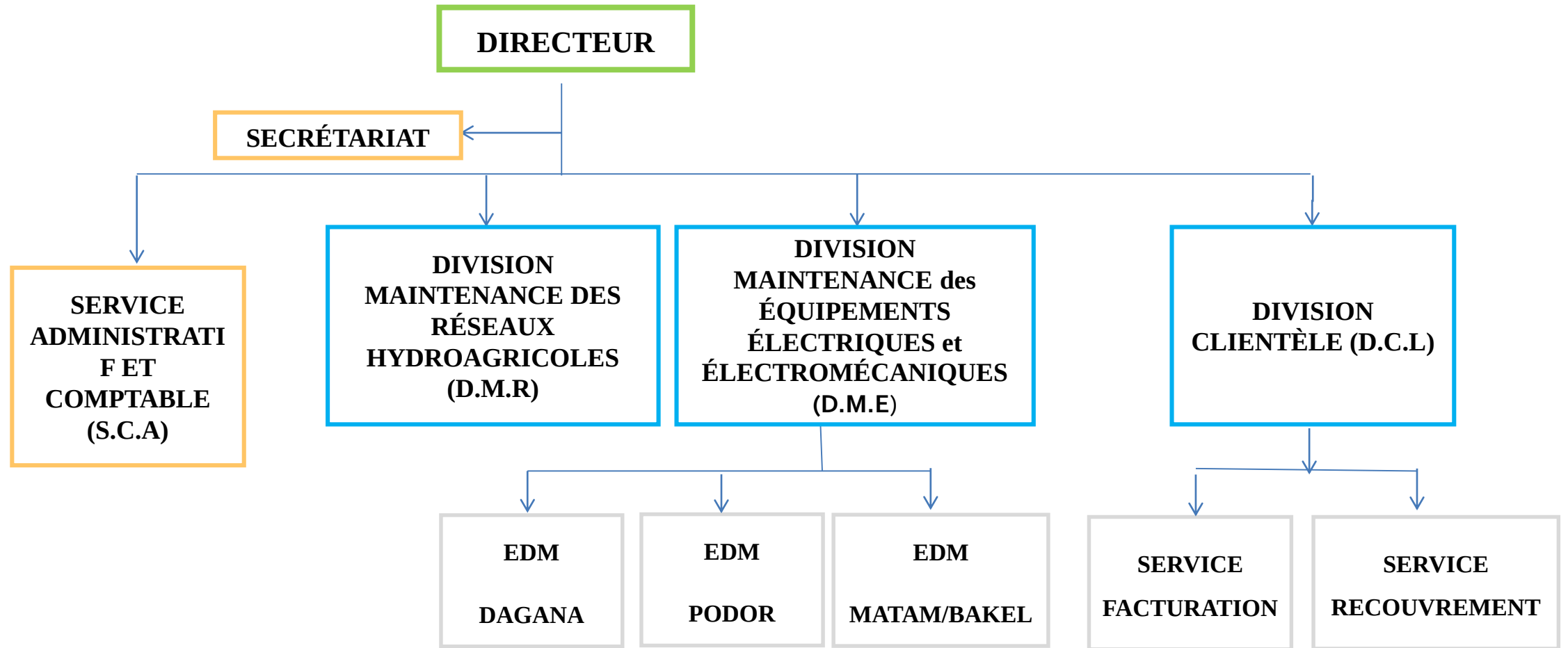
Mission

Préservation du
Patrimoine
Hydroagricole
VFS

Activités

- Maintenance des Réseaux Hydroagricoles : notamment la maintenance des aménagements structurants (Adducteurs, Emissaires de drainage, Pistes, Digues) et des AHA (périmètres irrigués non transférés et PIV)
- Maintenance des équipements électriques, électromécaniques et hydromécanique installés dans les AHA, (dans le cadre des contrats conclus avec les Unions hydrauliques).
- Facturation et Recouvrement, suivi de la clientèle (facturation et recouvrement, animation et sensibilisation)

ORGANIGRAMME DE LA DAM



FONDS DE MAINTENANCE DES IHA

Lancement de l'étude en 1999, et la mise en place d'un Fonds de Maintenance des IHA en 2003

- ▶ **FoMAED** : Fonds de Maintenance des Adducteurs et Émissaires de Drainage

Fonds	Le financement	Organe de gestion/contrôle
-------	----------------	----------------------------

- ▶ **FoMPI** : Fonds de Maintenance des Périmètres Irrigués (PNT, PIV et PIP)
→ **FoMAED** **Etat & Usagers** **SAED/ Comité usagers**

- ▶ **FoMuR** : Fonds Mutuel de Renouvellement des équipements de pompage et hydromécaniques (mise en place non encore effective)
→ **FoMuR** **Usagers**

→ **FOMIIG**

État

SAED/ Collectivités locales

→ **FOMPI**

État/Usagers

SAED/ Comité usagers

Fonds de Maintenance des Adducteurs et Emissaires de Drainage (FOMAED)

- **Objectif principal du FOMAED**



assurer **et sécuriser** le financement des opérations de maintenance des axes hydrauliques principaux de la VFS



afin de maintenir en état de fonctionnement satisfaisant **les adducteurs et émissaires de drainage.**

- **Financement du fonds :**

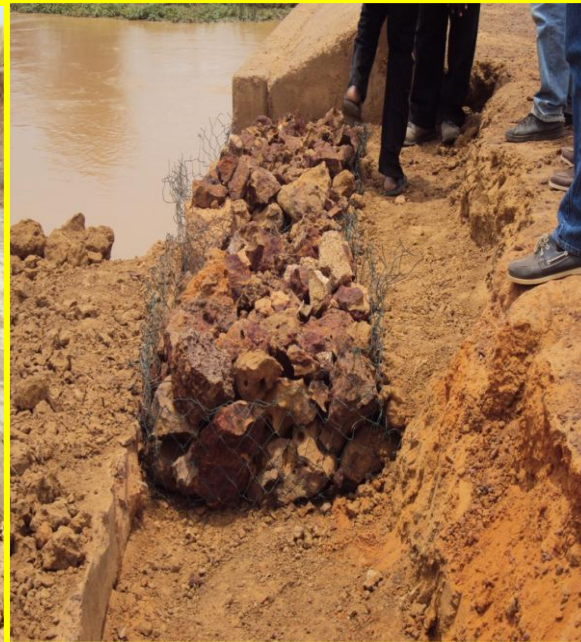
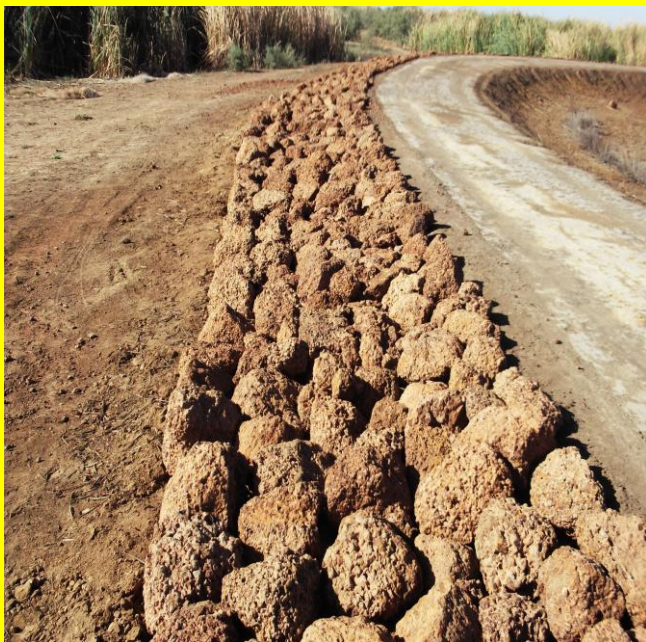
Fonds alimenté par l'Etat et les Usagers, géré par la SAED sous le contrôle des Comités d'usagers.

Contribution des usagers sous forme de redevance FOMAED instaurée par arrêté interministériel n° 18585 du 28 novembre 2013.

Fonds de Maintenance des Adducteurs et Emissaires de Drainage (FOMAED)

- Les **ensembles d'Adducteurs et Emissaires de Drainage** concernés par ce Fonds sont au nombre de sept (7) et se présentent ainsi qu'il suit :
- **Système Gorom Lampsar** : Gorom/Lampsar(111km), Kassack (20 km), Diawel (5 km), Chenal Socas (16km) ; [délégation de Dagana]
- **Emissaires de drainage du Delta** :Emissaire Delta (16 km), Noar (35 km), Krankaye (20 km), Mbeurbeuf (4 km), Natchié (19 km), Ndiaël (20 km), Savoigne E (2 km) ; [délégation de Dagana]
- **Ancienne Tahouey** (20 km) ; [délégation de Dagana]
- **Ngallenka** (35 km) ; [délégation de Podor]
- **Système Namardé** : Namardé (10 km), Wali Diala (6 km), Mayal (7 km) ; [délégation de Podor]
- **Dioulol** (5 km) ; [délégation de Matam]
- **Diamel** (5 km) ; [délégation de Matam]

Fonds de Maintenance des Adducteurs et Emissaires de Drainage (FOMAED)



Fonds de Maintenance des Infrastructures d'Intérêt Général (FoMIIG)

- Fonds destiné à la maintenance des pistes de desserte et digues de protection à usage collectif financé entièrement par l'Etat. Il est géré par la SAED en concertation avec les CL
- Il s'agit essentiellement des opérations de remise en état des pistes et digues de la VFS.
 - le rechargement de la couche de roulement des pistes et de la plateforme des digues, par la mise en place de remblai compacté de matériaux (terre et latérite)



Piste avant travaux du FoMIIG



Piste après travaux du FoMIIG

Fonds de Maintenance des Infrastructures d'Intérêt Général (FoMIIG)



Fonds de Maintenance des Périmètres Irrigués (FoMPI)

- Ce fonds permet de financer l'entretien des périmètres publics non transférés et d'apporter un appui aux PIV de 1^{ière} et 2^{ième} générations, pour la maintenance de leurs réseaux.
- Il est géré par la SAED en rapport avec les usagers. Il est alimenté par l'Etat et les bénéficiaires qui participent à hauteur de 10% du montant des travaux réalisés



PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES OPERATIONS DE MAINTENANCE



Travaux de Maintenance de 2010 à 2015 (FOMAED, FOMPI et FOMIIG)

Année	FONDS	MONTANT (FCFA)	REALISATIONS	Année	FONDS	MONTANT (FCFA)	REALISATIONS
2010	FOMAED	434 537 360	70 km d'axes hydraulques faucardés	2013	FOMAED	875 000 000	145 km d'axes hydraulques faucardés
	FOMPI	104 848 900	880 ha de périmètres irrigués entretenus		FOMPI	163 000 000	1257 ha de périmètres irrigués entretenus
	FOMIIG	171 679 220	25 km de pistes entretenus		FOMIIG	231 000 000	40 km de pistes entretenu
	CONTRÔLE	45 385 750			CONTRÔLE	73 000 000	
	TOTAL	711 065 480			TOTAL	1 342 000 000	
2011	FOMAED	427 000 000	84 km d'axes hydraulques faucardés	2014	FOMAED	754 000 000	148 km d'axes hydraulques faucardés
	FOMPI	108 000 000	923 ha de périmètres irrigués entretenus		FOMPI	257 000 000	1607 ha de périmètres irrigués entretenus
	FOMIIG	186 000 000	60 km de pistes entretenus		FOMIIG	225 000 000	50 km de pistes entretenus
	CONTRÔLE	60 000 000			CONTRÔLE	73 000 000	
	TOTAL	781 000 000			TOTAL	1 309 000 000	
2012	FOMAED	537 000 000	68 km d'axes hydraulques faucardés	2015	FOMAED	406 000 000	105 km d'axe hydraulques faucardés
	FOMPI	133 000 000	733 ha de périmètres irrigués entretenus		FOMPI	137 000 000	1460 ha de périmètre irrigué entretenus
	FOMIIG	97 000 000	15 km de pistes entretenus		FOMIIG	258 000 000	48 km de piste entretenus
	CONTRÔLE	60 000 000			CONTRÔLE	64 000 000	
	TOTAL	827 000 000			TOTAL	865 000 000	

- La Division maintenance des équipements électriques et électromécanique joue un rôle capital dans la mise en valeur à travers le suivi permanent des SP aussi bien structurantes que transférées et non transférées.

Désengagement (1987)  transfert de ces opérations aux producteurs

périmètres publics non transférés, la SAED continue d'assurer la maintenance des équipements de pompage



périmètres transférés, la gestion et la maintenance des équipements de pompage sont à la charge des usagers



contractualisation avec la DAM pour la maintenance.

➤ Préventive ou contrôle systématique

➤ Curative ou dépannage

- ☐ Conseiller les producteurs sur les factures d'électricités,
- ☐ Former les pompistes sur la gestion des stations de pompage,

FACTURATION, RECOUVREMENT ET SUIVI DE LA CLIENTELE

Ces activités sont assurées par la Division clientèle constituée de deux services (facturation et recouvrement) avec le concours des chefs de secteurs et en rapport avec les Usagers.

- ☐ **Activités de collecte, contrôle des données et facturation**

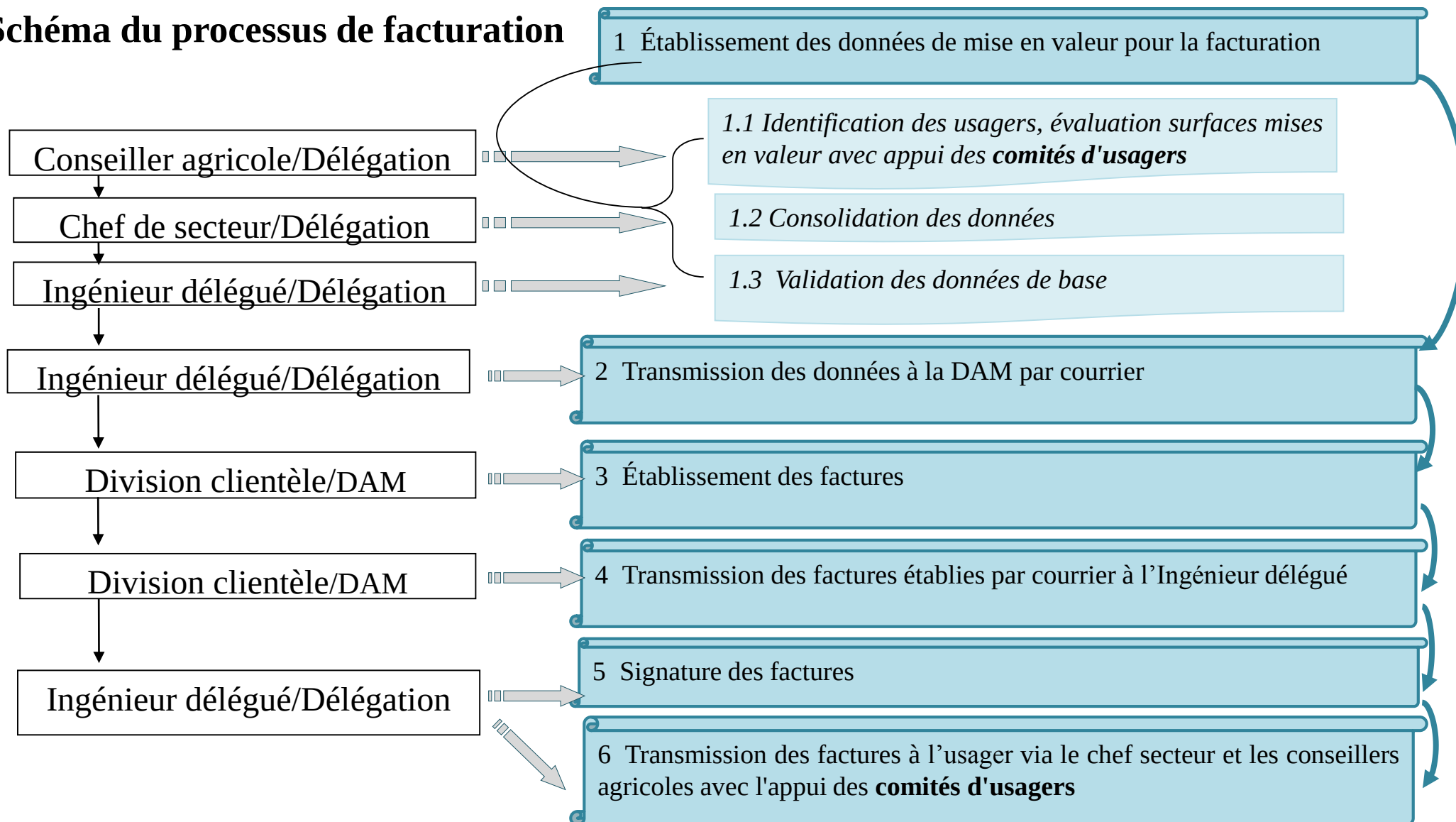
- ☐ **Activités de recouvrement :**

- ☞ Pour les prestations de services sur les équipements de pompage en relation avec la DME.**

- ☞ Pour la redevance FoMAED (à travers la CNCAS/ auprès des Usagers)**

Activités connexes : organisation d'un atelier-bilan FOMAED, de rencontres avec les usagers, de séances de travail avec le dispositif des Délégations

Schéma du processus de facturation





FACTURATION, RECOUVREMENT ET SUIVI DE LA CLIENTELE

Schéma du recouvrement direct (terrain)

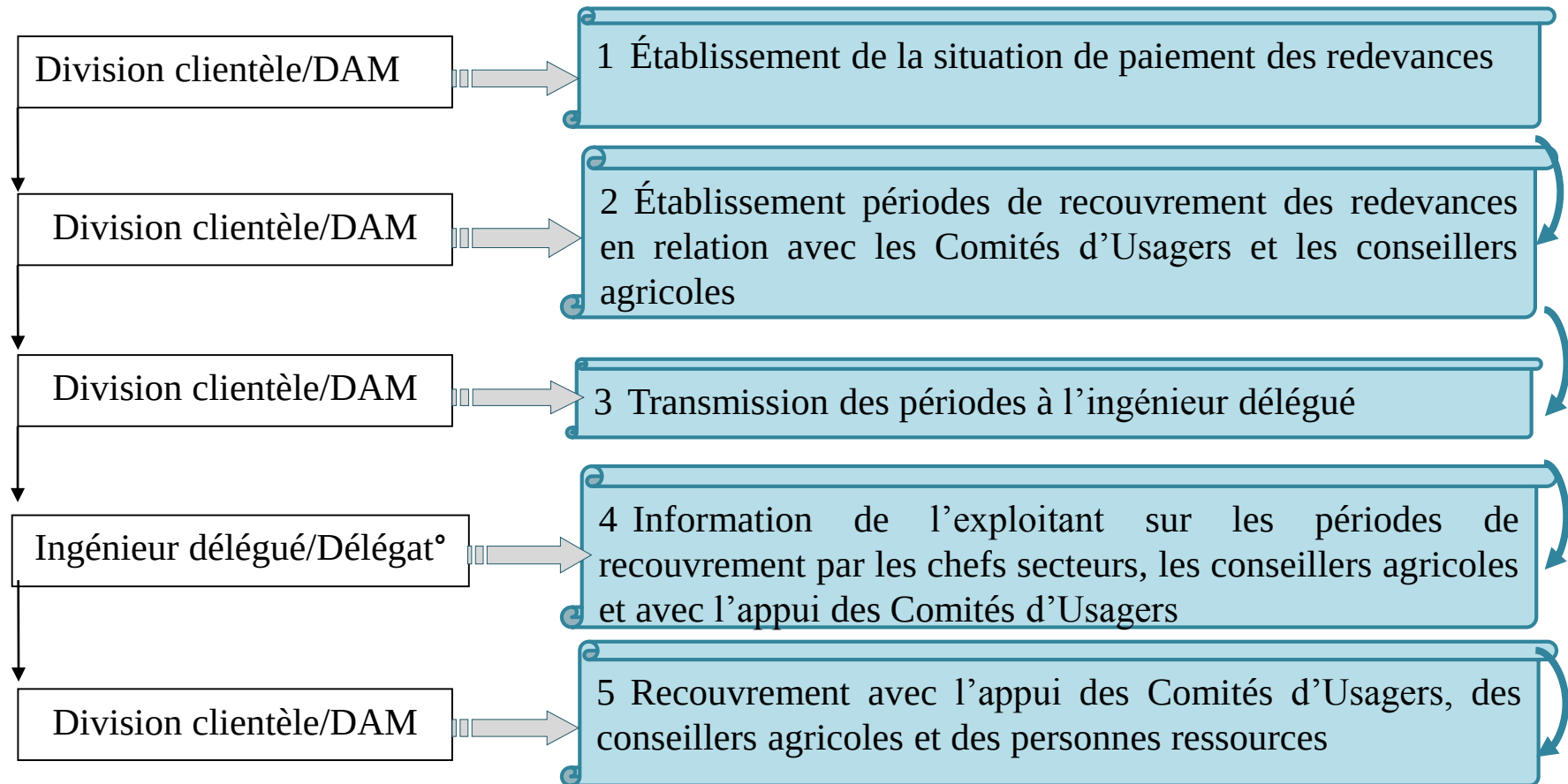


Schéma du recouvrement à travers la CNCAS

